

## Rapport annuel 2019 de la Swiss Insurance Medicine

### Comité

En 2019, le comité s'est réuni à trois reprises (journée de retraite comprise).

Les sujets essentiels abordés se résument à l'accompagnement du projet d'introduction du nouveau logiciel d'administration PerformX, dont le financement a été approuvé à l'assemblée générale 2019, et à l'accompagnement de l'organisation du congrès EUMASS 2020 tant au niveau des contenus que du contrôle financier. Divers membres se sont engagés (et le sont encore) au sein d'un groupe de travail de l'OFAS en faveur de l'assurance qualité des expertises réalisées pour l'assurance-invalidité. Par ailleurs, des membres du comité ont rédigé un document de positionnement sur le thème de la documentation des examens d'expertises et l'ont transmis aux commissions de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national et des États. Le comité a également procédé à l'évaluation de nouveaux membres du comité et à l'admission de la communauté d'intérêts Ergonomie en qualité de groupe spécialisé de la SIM.

Lors de sa retraite de deux jours, divers sujets ont été traités dont l'optimisation de l'efficacité des coûts, l'analyse d'éventuels nouveaux marchés, le développement futur de la LAI – art. 44 LPGA et la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'OFAS.

### Direction administrative

La direction administrative (*membres* : Yvonne Bollag, Andreas Klipstein, Regina Knöpfel, Christophe Pollien, Bruno Soltermann. *Président* : Gerhard Ebner) s'est réunie à deux reprises en 2019. Les principaux sujets traités étaient la consolidation de la collaboration avec le nouveau secrétariat, le contrôle strict et régulier des coûts de divers projets pour le compte du comité, notamment des coûts liés au congrès EUMASS 2020 et à PerformX qui représentent deux projets coûteux financièrement. La direction administrative a par ailleurs préparé les statuts/règlements de la demande d'exonération fiscale approuvée par l'assemblée générale et le comité en 2019. L'exonération fiscale a été validée en 2019 par le canton de Zoug avec effet rétroactif à la date du transfert du siège. La direction administrative a également accompagné la mise en œuvre des mesures d'optimisation du rapport coût-efficacité. Divers membres du comité ont par ailleurs contacté le secrétariat à de nombreuses reprises et eu de nombreux entretiens avec ce dernier.

### Secrétariat

Le secrétariat, qui s'est bien intégré au sein de Medworld AG, a assuré la réalisation compétente et fiable des nombreuses tâches. Le secrétariat organise et met en œuvre les cours et la formation continue, se charge de la gestion des membres, de la comptabilité et du secrétariat ainsi que de la mise à jour du site web. Il gère en outre le processus complexe de recertification conjointement avec la chargée de formation. De nouveaux projets ont été entrepris tels que l'introduction du nouveau logiciel d'administration PerformX qui apportera une plus-value aux membres. Le site Internet de la SIM a été modernisé et mis en ligne au début de l'année 2020 avec son nouveau concept graphique et technique. Au sein du département Congrès de Medworld AG, les tâches liées au congrès international EUMASS 2020 et à l'intégration la Journée annuelle de la SIM à ce dernier ont été réalisées conformément aux objectifs fixés.

## Membres

La réjouissante progression des adhésions s'est poursuivie en 2019. Fin 2019, la SIM comptait 737 membres individuels, 6 membres d'honneur, 23 membres passifs et 26 personnes morales. Le formulaire de demande d'adhésion à la SIM est disponible sur le site web.

## Groupes de travail

Bien que le **groupe de travail Intégration** soit actuellement suspendu, ses membres et ceux de la SIM ont contribué à diffuser les résultats de leurs travaux dans la mesure de leurs possibilités. Le certificat de capacité de travail de la SIM a été présenté lors d'exposés, de formations continues et post-graduées. Il a par ailleurs été intégré dans le guide élaboré pour la collaboration entre les assureurs d'indemnités journalières et les offices AI. Des formations ont été proposées pour l'utilisation appropriée du certificat de capacité de travail de la SIM.

En 2019, le **groupe de travail Juristes**, sous la direction d'Yvonne Bollag, se composait de 41 membres.

Les thèmes suivants ont été traités au sein de groupes dont la composition varie (10 membres actifs):

- Poursuite de l'élaboration des objectifs de formation – principalement au niveau du module 1
- Formation des opinions / information au comité sur la «documentation et l'enregistrement obligatoire lors d'expertises médicales».
- Élaboration d'un document de base sur les mesures d'assurance qualité lors d'expertises effectuées par les experts par la SIM

## CFC et chargés de formation

La Commission de formation post-graduée et continue (CFC) s'est réunie à quatre reprises. Parmi les diverses tâches, trois sont à souligner en particulier :

- Le 13 juin 2019, Bruno Solterman, président de la CFC, a soumis à l'Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue (ISFM) la demande de la SIM d'une «attestation de formation complémentaire en expertise médicale». Le comité a rejeté la demande mais a cependant proposé d'adapter le certificat pour qu'il réponde aux critères d'une attestation de formation complémentaire d'expert médical, à savoir de déclarer le module 5 obligatoire et de ne faire passer l'examen QCM qu'une fois le module terminé. Afin d'améliorer la qualité de la formation en expertises médicales, la CFC et le comité de la SIM ont décidé de déclarer le module 5 obligatoire pour la recertification. Cela a nécessité une adaptation du règlement de formation dans lequel les catégories de formation ont par ailleurs été limitées aux manifestations de la SIM et aux événements accrédités par la SIM. Les membres de la SIM et les personnes certifiées SIM en ont été informés.
- Afin d'améliorer davantage la qualité des expertises et de renforcer la coordination entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, le Groupe d'experts Juristes a élaboré des objectifs d'acquisition de compétences à la frontière entre la médecine et le droit. Les objectifs de formation seront définis en 2020 par des intervenants du domaine médical, puis déclarés obligatoires pour toute la Suisse
- La CFC a commencé à mettre en œuvre les recommandations de «l' étude de l'OFAS – Formation initiale, formation continue et post-graduée des expert(e)s médicaux/médicales, rapport de recherche n° 5/18» en adressant aux membres de la SIM et aux personnes certifiées SIM une demande écrite les invitant à faire partie d'un groupe d'intervision. Dans toute la Suisse, environ 120 personnes ont fait part de leur intérêt. Les groupes d'intervision seront formés en 2020.

En juillet 2020, la docteure Isabelle Gabellon, spécialiste en rhumatologie et juge spécialisée au Tribunal cantonal du canton de Vaud, a investi la fonction de chargée de formation SIM en Suisse romande. Elle s'est attelée à ses tâches avec beaucoup d'engagement et a minutieusement planifié les cours de 2020. Grâce à son bon

réseau, notamment d'ancienne présidente de l'ARPEM, de nombreux intervenants ont pu être recrutés dans les domaines de la médecine et de la jurisprudence en vue des prochains cours de formation en expertise et ACT en Suisse romande.

En les personnes d'Iris Herzog-Zwitter, docteur en droit, chargée de formation pour la Suisse alémanique travaillant également à temps partiel au service juridique de la FMH, et d'Isabelle Gabellon, dr méd., responsable pour la Suisse romande, la SIM peut compter sur deux chargées de formation très motivées, disposant d'un excellent réseau et possédant des compétences professionnelles très complémentaires.

### Journée annuelle, journée de cours de formation continue et colloque sur l'évaluation des risques 2019

La journée annuelle et la journée de cours de formation continue, de même que la formation en expertises médicales et les cours en ACT ont été placés au centre des activités de la SIM en 2019.

Lors de la journée annuelle du 21 mars 2019, trois thèmes ont été examinés, à savoir les lignes directrices pour l'expertise, les expertises domestiques ainsi que l'aggravation et la simulation.

La journée de formation continue du 31 octobre 2019 a porté sur les deux sujets suivants : CIM 10 vs CIM 11, observations dans le cadre de l'expertise médicale.

Le grand nombre de participations aux deux conférences a montré que le SIM propose des sujets intéressants et actuels. Les espaces de l'hôtel Arte à Olten sont donc trop petits et des espaces plus grands sont recherchés pour ces deux conférences en 2021.

Le colloque sur l'évaluation des risques dans l'assurance des personnes a été organisé pour la première fois par Philip Strasser et s'est tenu le 20 juin 2019. Les différents aspects liés au cancer ont permis d'atteindre un nombre record de participants avec près de 80 personnes.

Il est réjouissant de constater que le SIM a pu susciter un grand intérêt tant pour les sujets relatifs aux prestations que pour le domaine des risques.

### Cours et examen QCM

Au total, cinq cours de formation en expertise médicale ont été menés en Suisse alémanique en 2019. Dans le module 5, un cas de neurologie a été ajouté aux vignettes existantes de rhumatologie et de psychiatrie. Il est prévu d'étendre le module 5 en 2020 avec une deuxième vignette sur la neurologie et une autre sur la neuropsychologie.

En Suisse alémanique, le cours ACT (trois modules) a également eu lieu de juin à novembre.

En Suisse romande, aucun cours n'a eu lieu au cours du premier semestre 2019 en raison de la vacance du poste de chargé de formation.

L'examen QCM éliminatoire s'est également bien déroulé cette année grâce à la bonne coopération avec l'IML de l'Université de Berne. Sur les 83 candidats, 78 ont réussi l'examen et aucun recours n'a été reçu.

### Personnes certifiées au 31.12.2019

Experts médicaux certifiés SIM 1'193

Experts neuropsychologues certifiés SIM 64

Experts chiropraticiens certifiés SIM 7

ACT : 140

Au cours de l'année sous revue, la FMH et la SIM ont développé conjointement le cours «Formation d'expert en responsabilité civile médicale» et l'ont mené conjointement en tant que cours pilote pour la première fois en janvier 2020. Des médecins et des juristes ont fait des présentations sur les questions clés de la responsabilité civile médicale et sur les exigences imposées aux experts médicaux lorsqu'ils rédigent des expertises dans des cas de responsabilité civile médicale. Le prochain cours sur ce thème sera donné à Zurich en août 2020.

#### **Remerciements et conclusion**

En tant que président, je tiens à remercier le comité, la direction et les collaborateurs du secrétariat pour leur engagement. Grâce à leur professionnalisme, de grands projets ont été accomplis. Le rapport du président ne dit encore rien sur les nombreux petits et grands services fournis par tous les organes de la SIM. À titre d'exemple, nous recevons tous presque quotidiennement des demandes d'informations sur des questions techniques, organisationnelles et juridiques de la part de membres et d'associations. Je tiens avant tout à vous remercier, en tant que membres de la SIM, pour votre loyauté et votre soutien.

Avec mes meilleures salutations



Dr méd. Gerhard Ebner M.H.A.  
Président de la SIM

Steinhausen, le 25 février 2020